

**Q9** mediaserv Un registre unique permettra une harmonisation des méthodes et une meilleure gestion des mediaserv litiges. Par ailleurs, eu égard à la taille des zones concernées, une prolifération des registres mediaserv entraînerait une confusion sur la responsabilité du domaine. Les économies d'échelles mediaserv seraient par ailleurs perdues, et il ne faudrait pas attendre de la multiplication de l'offre une mediaserv baisse des coûts comme l'on pourrait supposer à première vue, mais une répercussion des mediaserv pertes d'économie d'échelle

mediaserv

mediaserv

mail-club Le fait d'avoir un registre unique pour l'ensemble des extensions françaises serait un

mail-club choix logique et judicieux. Au-delà des économies d'échelle, de l'augmentation de

mail-club l'expertise technique, elle permettrait d'avoir un interlocuteur unique.

mail-club

mail-club

isofrance La réponse est déjà dans la question : mutualisation des coûts, harmonisation des méthodes de

isofrance gestion...

isofrance L'intérêt économique des extensions autres que le .fr pourrait être considéré comme faible et

isofrance le surcoût d'une gestion isolée se traduirait par une politique tarifaire en conséquence, au

isofrance détriment des usagers.

isofrance Une consultation des acteurs concernés sur un allotissement des extensions d'outre-mer est un

isofrance préalable à une décision prise en connaissance de cause.

isofrance Dans le cas de la ressource critique que représente le nom de domaine, la régulation par le

isofrance marché n'est pas adaptée pour le choix d'un office d'enregistrement.

isofrance

isofrance

inria-renat Mutualisation des coûts, bénéfice de l'expertise technique qui ne serait pas

inria-renat disponible pour des attributions faites aux extensions d'outre-mer de façon isolée,

inria-renat Image globale et partagée de la qualité. L'expérience que nous avons de l'Outremer

inria-renat dans le domaine proche des télécoms montre les risques de dérives et de

inria-renat variabilité des services. La désignation d'un registre unique permettrait d'éviter de

inria-renat trop grandes disparités.

inria-renat

inria-renat

fce telecon La politique proposée au cas particulier des registres outre-mer oriente vers la recherche

fce telecon de solutions mutualisées. La désignation d'un registre unique apparaît donc souhaitable

fce telecon favorable à une baisse des tarifs dans les extensions outre-mer par les avantages qu'il

fce telecon peut procurer :

fce telecon interlocuteur unique

fce telecon mutualisation des coûts

fce telecon bénéfice pour les extensions outre-mer de l'infrastructure plus importante de .fr

fce telecon harmonisation technique et administrative.

fce telecon France télécom est favorable à la désignation d'un registre unique.

fce telecon

fce telecon

France lar Cette question ne fait pas la différence entre le registre et le service DNS.

France lar • L'enregistrement d'un nom de domaine est une action ponctuelle qui consiste à

France lar introduire un nom de domaine dans une base de données.

France lar • Le service de publication ensuite fourni pendant un an consiste à permettre sans

France lar aucune interruption ni erreur à ce nom d'être résolu par les interrogations DNS des

France lar internautes.

France lar Ces deux services ont des contraintes opérationnelles et des obligations nationales,

France lar internationales, légales et architecturales de nature différentes.

France lar Ainsi, il est indifférent que le service de registre soit unique ou pas dans les conditions où il

France lar est demandé qu'il soit opéré. Il est vital que le service opérationnel de publications soit soumis

France lar à un cahier des charges précis en terme de ses obligations d'opérations, de sauvegarde, de

France lar protection, de défense, d'intelligence économique, de relations avec la justice, etc. dont la plus

France lar part ne sont pas abordées par les suggestions opérationnelles des Requests for Comments

France laç(RFC) et Best Community Practices.

France laçLes services proposés et les informations possédées font de ce système l'installation la plus vitale et la plus sensible de la nation. Ils génèrent, dans les conditions actuelles de perception France laçet d'usage du DNS, le territoire virtuel français, le fondement de son économie, et bien France laçsouvent maintenant la vie même de ses citoyens.

France laçL'accès et l'utilisation de l'ensemble des ressources nationales, publiques, civiles, France laçéconomiques et de défense dépendent de lui. La connaissance de ses archives d'exploitation France laçest une formidable source d'intelligence économique. Sa défaillance peut avoir sur les France laçpersonnes et les entreprises des conséquences que la loi doit assimiler à un fait informatique France laçindépendant de leur volonté dont la vérification doit pouvoir être faite par la Justice. Il est à la France laçfois le coeur des risques majeurs informatiques de la nation et la seule capacité de gérer une France laçréponse de protection civile qui demanderait la mobilisation des moyens internet, par exemple France laçen cas de nuage nucléaire brouillant les installations hertziennes.

France laçIl est donc vital que l'opérateur de ce (ou de ces) système réponde à un cahier des charges visé France laçpar l'ensemble des ministères, les représentants du secteur industriel et bancaire, des France laçorganismes de santé et de protection civile, et de consommateurs. Si les Etats-Unis tiennent à France laçconserver le contrôle du fichier racine, c'est d'abord en tant qu'installation sensible (dont ils France laçestiment les risques dus à sa défaillance au même niveau qu'une attaque nucléaire - France laç(<http://whitehouse.gov/pcipb>) une stratégie de sécurité et de défense cybernétique. Le présent France laçquestionnaire devrait participer à sa contre-partie française).

France laçEn conclusion d'un banc test de deux ans conforme aux recommandations de l'ICANN France laç(document ICP-3) et deux réunions de concertation (Renater et ministère de la Recherche). France laçfrance@large a suscité et catalysé l'association AFRAC (<http://frac.org>) sur ce thème.

France large

France large

dotanco Avoir un registre unique pour toutes les extensions peut paraître  
dotanco séduisant et permettre des économies d'échelle. Ce n'est cependant  
dotanco pas la seule solution qui pourrait être employée.  
dotanco En effet, les activités d'un registre peuvent être divisées entre,  
dotanco d'un côté des aspects administratifs/légaux/réglementaires  
dotanco (établissement et respect d'une charte, contractualisation des  
dotanco bureaux d'enregistrement, etc.) et des aspects purement techniques  
dotanco (publication DNS des noms de domaine, WHOIS, gestion de la base de  
dotanco données, etc.)  
dotanco Ainsi, à l'instar du .ORG et d'autres extensions, il n'y a pas  
dotanco obligation à ce que ces deux « pôles » soient traités par la même  
dotanco entité.  
dotanco L'appel d'offre peut se limiter aux critères de choix du pôle  
dotanco administratif et ce serait cette entité qui serait en charge de  
dotanco choisir son partenaire technique, sur un cahier des charges de son  
dotanco crû découlant des modalités d'application de l'appel d'offre. Ainsi,  
dotanco les coûts de la partie technique peuvent être mutualisés si plusieurs  
dotanco des registres utilisent le même prestataire, estimant trouver là un  
dotanco meilleure fonctionnement.  
dotanco S'il y a plusieurs registres (que ce soit intégrés avec les 2 pôles  
dotanco explicités plus haut, ou pour les pôles administratifs des registres  
dotanco dans une situation éclatée), il serait bénéfique de prévoir des  
dotanco méthodes de communication et d'interaction entre ces registres.  
dotanco Cela peut inclure, comme évoqué précédemment, des modalités  
dotanco d'accréditation commune pour les bureaux, ou de dépôt dans plusieurs  
dotanco extensions en une seule fois.  
dotanco La présence de plusieurs registres différents, et plusieurs  
dotanco opérateurs techniques, peut aussi être perçues comme un point  
dotanco positif, en diminuant le nombre de point unique de défaillance  
dotanco possible et en permettant aux différents registres de s'aider entre  
dotanco eux, par exemple sur des prestations de DNS secondaire, ou de

dotanco sauvegardes réciproques des données.  
dotanco Aussi les critères de choix ne devraient pas obliger que les  
dotanco demandeurs à la fonction de registre assument la gestion de tous les  
dotanco TLDs, en laissant ouvert la possibilité de nommer plusieurs  
dotanco registres. Les critères de choix devraient par contre incorporer des  
dotanco clauses claires de nécessaire coopération entre les différents  
dotanco registres, si le choix se porte sur un modèle à plusieurs registres  
dotanco (ce qui ne doit pas être indiqué comme allant de soit non plus dans  
dotanco l'appel d'offres, si une proposition à registre unique se révèle être  
dotanco par tous les points la meilleure alors elle devrait être retenue, ce  
dotanco qui n'empêche pas de séparer les aspects administratifs et techniques  
dotanco comme évoqué plus haut).

dotanco  
dotanco

dataxy - crédibilité de l'office

dataxy  
dataxy

cci-martiniLa désignation d'un registre unique pour tous ces domaines ne nous semble pas  
cci-martini souhaitable. En effet, le registre local peut mieux apprécier certains contextes locaux et  
cci-martini ainsi mieux déterminer les règles de gestion de l'extension. Il peut aussi réagir plus vite à  
cci-martini la demande.

cci-martinique  
cci-martinique

cahri Processus de réservation identiques, interlocuteur unique, utilisation du même registrar,  
cahri etc.

cahri  
cahri

apdui - crédibilité de l'office

apdui  
apdui

afnic La gestion des noms de domaine au sein des domaines de premier niveau du système  
afnic d'adressage par domaines de l'internet, correspondant au territoire national est, pour  
afnic des raisons historiques, partagée entre plusieurs acteurs. La gestion du domaine .tf  
afnic (Terres Australes et Antarctiques Françaises) avait ainsi été confiée à une société de  
afnic droit anglais, AdamsNames.

afnic L'article L.45 du code des postes et des communications électroniques ne tranche  
afnic pas ce débat. Il prévoit que «le ministre chargé des communications électroniques  
afnic désigne, après consultation publique, les organismes chargés d'attribuer et de gérer  
afnic les noms de domaine, au sein des domaines de premier niveau du système  
afnic d'adressage par domaines de l'Internet, correspondant au territoire national ».

afnic La multiplicité d'opérateurs peut fragiliser les extensions en altérant leur rentabilité.

afnic Il convient néanmoins d'assurer la proximité avec les communautés internet locales.

afnic La mutualisation de certains aspects de la gestion de l'ensemble des extensions  
afnic françaises (.fr et outre-mer) par un organisme unique peut présenter des avantages :

- afnic • Un interlocuteur unique pour les Pouvoirs Publics, pour les questions de  
afnic sécurité (avec la possibilité d'exercer des contrôles) ou d'harmonisation des  
afnic principes d'éligibilité,
- afnic • Des tarifs plus abordables pour les petites extensions via la mutualisation des  
afnic coûts de l'infrastructure technique,
- afnic • Une garantie de disponibilité de compétences centralisées plus difficile à  
afnic garantir au niveau local.

afnic  
afnic

acsel Sur un plan pratique, ce serait souhaitable, en effet. Mais en termes  
acsel d'ouverture du marché, ce pourrait être mal compris...

acsel

acsel

acfc-ccip Très souhaitable, au vu des volumes concernés par les extensions d'outre-mer. Des

acfc-ccip économies de coûts de gestion liées à la mutualisation des moyens sont possibles.

acfc-ccip Il faut toutefois s'engager sur un niveau de qualité de service identique sur le .fr et sur les

acfc-ccip extensions d'outre mer, en tenant compte de l'impact de l'éloignement géographique).

acfc-ccip

acfc-ccip

06-12 Sans avis.

06-12

06-12

spt-wf Dans le cas surtout où il y aurait une impossibilité de gérer de façon satisfaisante,

spt-wf techniquement et administrativement le nom de domaine depuis le territoire concerné.

spt-wf C'est le cas de Wallis et Futuna qui a demandé le concours de l'AFNIC pour démarrer la

spt-wf gestion du .wf en attendant de mieux se préparer à une rétrocession totale.

spt-wf

spt-wf

05-26-pp sans avis.

05-26-pp

05-26-pp

pp-B1431C Oui un registre unique est souhaitable pour assurer une politique

pp-B1431C commune et des règles de gestion cohérentes.

pp-B143105-20B

pp-B143105-20B

pp-05-20 il n'y a aucune raison de ne pas avoir un registre unique. L'Internet

pp-05-20 étant par nature délocalisé la gestion pour n'importe quelle partie du

pp-05-20 territoire national peut être réalisée n'importe où (dans le territoire

pp-05-20 national)

pp-05-20

pp-05-20

pp-05-05 Un seul registre, le « .fr », aiderait certainement à la lisibilité.

pp-05-05 Il serait aussi plus aisé de faire fonctionner un seul Comité de Pilotage.

pp-05-05

pp-05-05

pp-04-29 Une mutualisation serait intéressante d'un point de vue coût, mais la

pp-04-29 localisation des centres de décision ne doit pas être supprimée pour être au plus

pp-04-29 proche des intérêts locaux

pp-04-29

pp-04-29

pp06-24B - crédibilité de l'office

pp06-24B

pp06-24B

06-24-pp Risque de monstre bureaucratique si les règles sont différentes

06-24-pp Préférer des règles solides de concertation-coopération

06-24-pp

06-24-pp

06-13-pp La force de l'Internet réside dans sa décentralisation et diversité. Je suis d'avis que chaque

06-13-pp extension devrait être gérée par un OE différent, cela donnerait de la compétition entre les

06-13-pp registres qui démarrent, et pourrait apporter de la stimulation à l'Afnic, et à la communauté des

06-13-pp internautes français.

06-13-pp

06-13-pp

cr martinique La désignation d'un registre unique pour le .mq et le .fr n'est pas souhaitée par le

cr martinique Conseil régional de Martinique.

cr martinique Une collaboration technique voire administrative entre le registre en charge du .mq

cr martinique et celui en charge du .fr est indispensable. Cependant, il convient de permettre

cr martinique l'émergence d'acteurs martiniquais et l'utilisation des infrastructures numériques

cr martinique performantes dans l'administration technique du .mq.  
cr martinique Le conseil régional de Martinique investit dans des projets de réalisation  
cr martinique d'infrastructures numériques performantes (câble sous-marin de fibre optique,  
cr martinique réseau très haut-débit sur tout le territoire, schéma directeur des usages et  
cr martinique services) dont le coût global (tous partenaires confondus) dépassent les 30 millions  
cr martinique d'euros. Il convient de valoriser ces investissements lourds en misant sur notre  
cr martinique capacité d'innovation dans le domaine des TIC.